

|                                  |
|----------------------------------|
| RCS : CAEN<br>Code greffe : 1402 |
|----------------------------------|

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

## REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CAEN atteste l'exactitude des informations  
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

|                                                                                                              |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Numéro de gestion : 1993 B 00554<br>Numéro SIREN : 381 923 580<br>Nom ou dénomination : PARTELIOS IMMOBILIER |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

Ce dépôt a été enregistré le 17/04/2023 sous le numéro de dépôt 2807

# PARTELIOS IMMOBILIER

SAS au capital de 1 080 000 €  
Siège social : SAINT CONTEST (Calvados) 2 rue Martin Luther King  
R.C.S. CAEN 381 923 580

## **Extrait du procès-verbal des délibérations du de la REUNION D'ASSOCIES DU 14 MARS 2023**

==-----==

L'An Deux Mil Vingt-Trois,  
Le Mardi 14 Mars 2023 à 11 heures, dans les bureaux de Saint-Contest, 2, rue Martin Luther King, les associés se sont réunis sur convocation de leur Président.

### Sont présents :

- Monsieur Christian SIMON, Président,
- La Société PARTELIOS INGENIERIE, représentée par Monsieur Yannick BRAZ DA SILVA,
- La Société GROUPE ARCADE-VYV, représentée par Monsieur Jacques WOLFROM,
- L'Association PARTELIOS INVESTISSEMENT, représentée par Monsieur Didier MAUDELONDE,
- La Société PARTELIOS HOLDING, représentée par Madame Chantal ANNE.

Assistent également à la réunion :

- Monsieur Thierry CHAMPION, représentant la société KPMG SA, Commissaire aux Comptes,
- Monsieur Thierry HEYVANG, Directeur Général,
- Madame Céline LEMELLETIER,
- Madame Nathalie BOURBON,
- Monsieur Paul CAUCHARD.

Chaque Associé a reçu préalablement à la présente séance, un document détaillé relatif aux questions figurant à l'ordre du jour.

### **DESIGNATION DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

M. Christian Simon nous a fait part de son souhait de quitter la Présidence du Conseil d'Administration de notre société. Conformément à l'article 16 des statuts, le Président peut être choisi en dehors des associés. Il est proposé que M. Pascal Fonteille soit désigné Président pour une durée de 3 ans renouvelable, soit jusqu'à l'Assemblée Générale approuvant les comptes de 2025.

Le présent mandat est non rémunéré, ce que M. Pascal Fonteille déclare accepter. Les frais de déplacement et de représentation seront remboursés au Président sur présentation de justificatifs.

M. Christian Simon est par ailleurs propriétaire de 10 actions de notre société. Ces actions lui seront donc rachetées à la valeur de 90 € par action par Partélios Investissement.  
Les associés autorisent ce rachat.

Les Associés, à l'unanimité, approuvent la désignation de M. Pascal Fonteille en tant que Président.

## **POUVOIRS POUR LES FORMALITÉS**

Les Associés donnent au Président les pouvoirs les plus étendus pour l'exécution des décisions prises ci-dessus et pour faire établir tous actes réitératifs, confirmatifs et autres, prendre en tant que de besoin, toutes dispositions d'ordre comptable ou fiscal et généralement faire ce qui sera nécessaire.

Ils donnent également tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente réunion d'associés, pour effectuer tous dépôts et formalités nécessaires, notamment auprès du Greffe du Tribunal de Commerce.

Pour copie certifiée conforme,  
Fait le 7 avril 2023  
Thierry HEYVANG – Directeur Général.

